

d'hui à une de nos solennités religieuses, pendant la belle saison, que n'aurait-il pas à dire ?

*M. le Curé.*—Oui, que n'aurait-il pas à dire ? Car il suffit de consulter les donations que les pères faisaient à cette époque, et plus tard, à leurs enfants, pour avoir une juste idée de la simplicité des habits. D'après des actes notariés de 1800, 1810 et 1820, les donateurs les plus aisés, dans les campagnes, ne recevaient de leurs donataires, qu'une paire de bottes fines, pour la vie, un habit d'étoffe du pays tous les deux ou quatre ans, un fichu noir pouvant être renouvelé une fois au plus, un chapeau noir, une fois pour tout, etc. Et la donatrice, ses habits étaient-ils plus somptueux ? Pas du tout ; l'étoffe et la toile du pays en faisaient à peu près tous les frais.

Mais aussi, dans ce bon vieux temps, il n'y avait pas de dettes chez les marchands, et tous nos cultivateurs avaient de l'argent au coffre.

*Les habitants.*—Monsieur le Curé, nous sommes bien loin de ce temps là ; car aujourd'hui, peu parmi nous ont de l'argent en réserve ou à la banque, mais beaucoup ont des comptes chez les marchands.

*M. le Curé.*—Oui, chez les marchands, et c'est là où je voulais vous conduire, car c'est là que s'en vont les fruits de vos sueurs, de vos travaux et souvent vos terres.

Un jour, j'entre chez un marchand de mes amis, et après les saluts d'usage, je lui demande la permission d'examiner ses livres de compte. Le premier rang de la paroisse où était ce marchand comptait soixante habitants, qui tous possédaient des terres de quarante-deux arpents de longueur sur trois arpents de largeur, et d'une grande fertilité. Comme je connaissais tous ces cultivateurs, je cherchai leurs noms ; je les trouvai tous, deux exceptés. Le premier de ces habitants devait £20 depuis quelques années, et sa dette s'augmentait tous les ans des intérêts et de nouveaux achats à crédit. Le troisième habitant devait £45 ;